



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 265 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la francisation favorise l'intégration et la participation à la société québécoise;

**CONSIDÉRANT QUE** les écoles doivent accueillir un nombre croissant d'élèves issus de l'immigration;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école régulière du Petit-Chapiteau, au CSSDM, compte 91,5 % d'élèves n'ayant pas le français comme langue d'usage et que peu d'élèves francophones sont présents dans les classes dites régulières comptant jusqu'à 26 élèves;

**CONSIDÉRANT QUE** la classe constitue l'unique lieu où le contact avec le français a lieu;

**CONSIDÉRANT QUE** d'autres écoles au Québec vivent ou vivront une situation similaire;

**CONSIDÉRANT QUE** l'indice du milieu socioéconomique (IMSE) déterminant le nombre maximal d'élèves par classe ne tient pas compte de la réalité des élèves à l'intérieur de l'école, mais plutôt de celle de tous les jeunes de 0 à 18 ans du quartier selon les codes postaux et les données de Statistiques Canada;

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre important d'enfants d'un quartier fréquentant des établissements privés entraîne une distorsion de l'IMSE;

**CONSIDÉRANT QUE** le facteur linguistique n'est pas considéré par cet indice;

**CONSIDÉRANT QU'**une classe d'accueil au CSSDM est limitée à 17 élèves pour favoriser l'apprentissage du français;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs études démontrent qu'une réduction du nombre d'élèves par classe favorise la réussite scolaire et la francisation.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au ministre de l'Éducation de :

- moderniser l'IMSE servant à déterminer quelles écoles ont accès aux ratios réduits;
- tenir compte de la langue des apprenants à l'intérieur de ce nouvel indice;
- permettre un ratio enseignant-élève réduit lorsque le nombre d'élèves allophones dépasse 85 %.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Elisabeth Prass  
Députée de D'Arcy-McGee**

**30 août 2022**

**Date de signature de l'extrait**